

**TARIFS ANNUELS 2017 – 2018**

	<b>Villarois</b>	<b>Non Villarois</b>
Adhésion (individuelle)	23 €	33 €

<b>Jeunes (écoliers, collégiens, lycéens et étudiants)</b>		
Eveil et Initiation à la musique	170 €	180 €
Forfait <b>20'</b> (FM + cours individuel + atelier) débutant IM1 IM2	376 €	412 €
Forfait <b>30'</b> (FM + cours individuel+ atelier) tous niveaux	593 €	638 €
Forfait <b>40'</b> en binôme ( FM + cours collectif + atelier)	376 €	412 €
Cours individuel <b>30'</b> (après cursus FM)	525 €	556 €
Cours en binôme <b>40'</b> (après cursus FM)	350 €	370 €
<i>Quart d'heure supplémentaire</i>	263 €	279 €
Formation musicale seule	237 €	237 €
Ensemble seul (1h/semaine ou 2h tous les 15 jours)	118 €	118 €
Ensemble seul (1h30/semaine)	175 €	175 €

<b>Adultes</b>		
Cours individuel <b>30'</b>	603 €	633 €
Cours collectif (binôme 40', à trois 60', à quatre 80'...)	402 €	422 €
Forfait FM + cours individuel <b>30'</b>	741 €	788 €
Forfait FM + cours collectif (binôme 40', à trois 60', à quatre 80'...)	495 €	525 €
<i>Quart d'heure supplémentaire</i>	301 €	317 €
Formation musicale seule	237 €	237 €
Ensemble ( <b>1h/semaine</b> ou <b>2h</b> tous les 15 jours) <b>avec</b> cours individuel	52 €	52 €
Ensemble ( <b>1h30/semaine</b> ) <b>avec</b> cours individuel	72 €	72 €
Ensemble ( <b>1h/semaine</b> ou <b>2h</b> tous les 15 jours) <b>sans</b> cours individuel	118 €	118 €
Ensemble ( <b>1h30/semaine</b> ) <b>sans</b> cours individuel	175 €	175 €

Cas particulier :

Groupes hébergés : 50€/personne, adhésion comprise

Enseignements individuels : accordéon, batterie-percussions, chant actuel, chant lyrique, clarinette, flûte traversière, Guitare classique, guitare électrique, piano, saxophone, violon, violoncelle

Pratiques d'ensembles : technique vocale et atelier musiques actuelles (1h/semaine), orchestre (2h tous les 15 jours), atelier jazz (1h30/semaine)

Pour les élèves n'ayant pas obtenu le niveau "fin de 2° cycle", la FM est obligatoire (application du forfait)

Réduction pour les familles : 5% pour deux élèves prenant des cours, 10% pour trois élèves et plus.

La participation des enfants à un ensemble est gratuite s'ils suivent par ailleurs un cours d'instrument

Règlement par chèque, chèque vacances (ANCV), Pass' Loisirs de la CAF et participation Pass'Sport et Culture acceptés

Les cotisations réglées par chèque peuvent être fractionnées de façon mensuelle ou trimestrielle